

G458

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE

21 Juillet 1953

20 juin 1953. Déclaration à la préfecture de police. Association familiale nationale des foyers adoptifs. But: défense des intérêts matériels et moraux des foyers adoptifs. Siège social: 1, avenue Courcelle, Paris.

30 juin 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Béziers. Association familiale ouvrière. But: grouper les familles ouvrières pour la défense de leurs droits, intérêts matériels et moraux. Siège social: 76, quartier des halles, Graissessac.

30 juin 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Béziers. Société doyens pétanqueurs. But: pratique du jeu de pétanque. Siège social: Bar marseillais, rue Saint-Jean, Pézenas.

30 juin 1953. Déclaration à la préfecture de police. Association de déportés anciens magot. But: aide individuelle à tous anciens combattants et déportés. Siège social: 5, place Porte-de-Saint-Cloud, Paris.

1er juillet 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Condom. LA Gauze de Bataille. But: réglementation de la pêche et repeuplement de l'étang de Bataille. Siège social: mairie, la Corniche.

1er juillet 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Rothel. Association familiale rurale de Tagnon. But: assurer la défense des intérêts matériels et moraux de ses membres. Siège social: mairie de Tagnon.

4^e juillet 1953. Déclaration à la préfecture de Cahors. Centre de la médecine du travail du Lot. But: application de la loi du 11 octobre 1946 et dit décret du 27 novembre 1952 concernant la médecine du travail. Siège social: chambre de commerce, quai Cavaignac, Cahors.

1er juillet 1953. Déclaration à la préfecture de la Haute-Savoie. Speed-Club d'Annecy. But: créer des liens de camaraderie entre possesseurs de scooters Speed, organiser des sorties en commun. Siège social: 4, rue de la Poste, Annecy.

1er juillet 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Die. Syndicat d'initiative de Saillans. But: étude des mesures qui peuvent tendre à augmenter la prospérité de Saillans. Siège social: mairie de Saillans.

1er juillet 1953. Déclaration à la préfecture de la Somme. Section de la Somme de l'amitié nationale des policiers znoiens combattants, déportés, internés, prisonniers et résistants de France et d'outre-mer. But: en dehors de toute discussion d'ordre politique ou confessionnel, grouper tous les ex-combattants, déportés, internés, prisonniers et résistants de la police; défendre les intérêts matériels et moraux de ses adhérents; appeler l'aide matérielle et morale aux membres de l'amitié nécessiteux et à leur famille. Siège social: bureau local de police judiciaire, place Longueville, Amiens.

1er juillet 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Romorantin. Union sportive la Ferté-Beauharnais. But: pratique des exercices physiques, et notamment du football association. Siège social: mairie de la Ferté-Beauharnais.

1er juillet 1953. Déclaration à la préfecture de l'Allier. L'Etrier meunier. But: s'intéresser à toutes les questions concernant le cheval, l'équitation, siège social: café du Théâtre, 4, cours Jean-Jaurès, Moulins.

2 juillet 1953. Déclaration à la préfecture de la Marne. Amicale des fêtes du faubourg Saint-Jacques, rue Léon-Bourgeois, place Volmy, rue Saint-Louis et rues adjacentes. But: organiser des fêtes au profit de la caisse de secours destinée à venir en aide aux enfants malheureux et aux nécessiteux du quartier. Siège social: 425, rue Léon-Bourgeois, Châlons-sur-Marne.

2 juillet 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Cherbourg. Association de construction Le Nid. But: construire des logements économiques et familiaux pour chacun de ses membres actifs. Siège social: 25, place de la République, Octeville.

2 juillet 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Amand. Amicale laïque des écoles de Saint-Saturnin. But: éducation scolaire, préscolaire et postscolaire. Siège social: école publique de garçons, Saint-Saturnin.

2 juillet 1953. Déclaration à la préfecture du Rhône. Association lyonnaise d'enseignement scientifique, technique et économique. But: favoriser l'enseignement scientifique, technique et économique, en faciliter l'accès à tous ceux qui désirent parfaire leur instruction sans porter préjudice à leur activité professionnelle. Siège social: 16, rue Chevreul, Lyon.

2 juillet 1953. Déclaration à la préfecture du Rhône. Société colombiculture de la région lyonnaise. But: grouper les éleveurs s'intéressant aux pigeons de race; perfectionner et développer l'élevage de ces pigeons; organiser des réunions, des conférences, des concours, des expositions, des démonstrations. Siège social: café du Stadium, cours Emile-Zola, Lyon.

2 juillet 1953. Déclaration à la préfecture de la Haute-Vienne. Amicale laïque des anciens élèves et amis de l'école de Rilhac. But: liaison amicale entre ses membres, entre l'école et la famille. Siège social: école de Rilhac-Lestours.

2 juillet 1953. Déclaration à la sous-préfecture d'Épernay. Entente sportive de Fleurs. But: pratiquer l'éducation physique et tous les sports en général; entretenir entre les membres des relations d'amitié et de camaraderie. Siège social: mairie de Fleurs.

3 juillet 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Grasse. Section de Cannes de l'orphelinat national des chemins de fer de France et d'outre-mer. But: venir en aide financièrement et matériellement aux orphelins de ses adhérents; sports et loisirs. Siège social: 8 bis, rue Louis-Nouvel, Cannes.

8 juillet 1953. Déclaration à la sous-préfecture d'Avranches. Association familiale rurale du canton de la Maye-Pesnel. But: étude et défense des droits et des intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: mairie de la Maye-Pesnel.

3 juillet 1953. Déclaration à la préfecture de police. Association française de cristallographie. But: assurer le lien entre les divers laboratoires de cristallographie français et l'union internationale de cristallographie. Siège social: laboratoire de minéralogie, faculté des sciences, 1, rue Victor-Cousin, Paris.

3 juillet 1953. Déclaration à la préfecture de l'Eure. Association locale des aides familiales rurales de Guichainville et Grossouvre. But: aider la mère de famille rurale dans la tâche au foyer en procurant le concours des aides familiales. Siège social: chez M. Carot, Guichainville, par Eureux.

3 juillet 1953. Déclaration à la préfecture de la Gironde. Comité des fêtes de la principauté de la Huade. But: créer des réjouissances qui consolideront les liens d'amitié et de camaraderie déjà existants entre la jeunesse de ce quartier. Siège social: mairie de Gujan-Mestras.

3 juillet 1953. Déclaration à la sous-préfecture d'Oran. Société de chasse Saint-Hubert de Sainte-Léonie. But: pratique de la chasse et protection du gibier. Siège social: mairie de Sainte-Léonie.

3 juillet 1953. Déclaration à la préfecture d'Eure-et-Loir. Association des familles rurales de Boisville-la-Saint-Père. But: étude et défense des droits et intérêts moraux et matériels des familles rurales; respect de la moralité publique. Siège social: mairie de Boisville-la-Saint-Père.

4 juillet 1953. Déclaration à la préfecture du Finistère. Amicale départementale des clubs cyclistes du Finistère. But: faciliter la tâche des clubs cyclistes; améliorer les conditions de la pratique du sport cycliste par les courants; renforcer les liens d'amitié entre les dirigeants de tous les clubs cyclistes. Siège social: mairie de Scézé.

3 juillet 1953. Déclaration à la préfecture de Constantine. Amicale des propriétaires de la cité du Bon-Repos. But: entretien des rues de la cité dans leur achèvement et jusqu'à la prise en charge par les services de la commune; défense des intérêts matériels et moraux des propriétaires. Siège social: domicile du président, Sidi-Jabrouk, cité du Bon-Repos, Constantine.

4 juillet 1953. Déclaration à la préfecture de Carcassonne. Association sportive Villeneuve. But: éducation physique, football association. Siège social: café Artaud, Villeneuve.

6 juillet 1953. Déclaration à la préfecture de Marseille. Section de chasse au sein du conseil central des œuvres sociales des industries sidérurgiques et gazières de la caisse d'action sociale de Marseille-Ville. But: développer le sport de la chasse; repeuplement et répression du braconnage. Siège social: 90, rue Sylvainie, Marseille.

6 juillet 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Roanne. Amicale des chasseurs de l'A. N. E. (Arsenal Roanne Etat). But: exercice du droit de chasse et répression du braconnage. Siège social: bâtiment 42, camp du Colombier, Roanne.

6 juillet 1953. Déclaration à la préfecture de la Gironde. Union sportive de la société des forges et ateliers du Creusot, section football. But: pratique des exercices physiques et notamment du football-association. Siège social: Chemin Baplin, Lormont.